



MAIRIE DE
05380
CHÂTEAUROUX-LES-ALPES

BP 7
(Tél 04.92.43.22.04 - ☎ 04.92.43.55.95)
e-mail : mairie.05380@wanadoo.fr

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
Du Vendredi 21 juin 2019 à 17h00 en Mairie

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du vendredi 14 juin 2019, le conseil, conformément à la loi, a délibéré quel que soit le nombre de membres présents.

Sous la présidence de Monsieur le Maire, Jean-Marie BARRAL.

Membres présents : Jean-Marie BARRAL, Xavier LONG, Claude FABRE, Isabelle PALMARINI, Laurence DESLANDES, Noredine FRIH, Sophie GOURCEAUX, Thomas BETH, Véronique GENSUL, Claude BLANCHET (arrivée à 17h30)

Membres excusés : Stéphanie ROUX pouvoir à Thomas BETH, Eric LIONS pouvoir à Véronique GENSUL, Julien BRENIERE pouvoir à Claude FABRE

Membres absents : Sonia MARMUGI, Henriette COLLET

Secrétaire de séance : Claude FABRE

ORDRE DU JOUR :

- 23- Emprunt investissement 2019
 - 24- Convention CDG contrat de prévoyance
 - 25- Avenant convention ACTES
 - 26- Taux de la taxe d'aménagement
 - 27- Instauration du droit de préemption urbain
 - 28- Création d'un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité
 - 29- Refus encaissement recettes des coupes de bois par l'ONF
 - 30- Motion de soutien personnel de l'ONF
 - 31- Questions diverses
-

Le Maire ouvre la séance à 17h00.

Le maire demande au conseil municipal s'il peut ajouter trois délibérations à l'ordre du jour. Les élus refusent, ce conseil, réuni après une absence de quorum, ne peut faire l'objet d'une modification de l'ordre du jour, ces délibérations seront mises à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Un élu souhaite expliquer pourquoi plusieurs élus étaient absents lors de la séance du 14 juin. Il explique que le conseil municipal a été mis le jour de la fête de l'école, comme en 2018 et qu'un élu a demandé de changer la date. Ce que le maire a refusé de faire.

De plus, une élue avait fait remarquer qu'une délibération posait problème et qu'une réunion de travail sur ce point-là aurait été souhaitable. Le maire répond que ce problème demande une réflexion de plusieurs mois.

23- Emprunt investissement 2019

Délibération concernant un emprunt pour l'ensemble des programmes d'investissement 2019.

Un élu demande pourquoi l'emprunt TVA n'est pas voté également.

L'adjoint répond que l'on n'en a pas besoin immédiatement et il préfère le voter à l'automne. Le délai de remboursement d'un emprunt TVA est de 2 ans et il préfère avoir plus de temps suite à l'encaissement du FCTVA.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix.

24- Convention CDG contrat de prévoyance

Délibération afin de donner mandat au CDG pour la procédure de passation d'une convention de participation dans le domaine de la protection sociale complémentaire.

Les agents pourront choisir individuellement de prendre cette assurance.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix.

25- Avenant convention ACTES

Délibération concernant l'avenant à la convention ACTES avec la préfecture relative à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et fixant les modalités et conditions de mise en œuvre du service. La commune souhaite étendre le périmètre des actes transmissibles en préfecture via l'application ACTES pour les actes relatifs à la commande publique (DSP et marchés publics) et à l'urbanisme.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix.

26- Taux de la taxe d'aménagement

Suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, le bureau d'étude a conseillé à la mairie de redélibérer sur le taux de la taxe d'aménagement.

Une élue précise qu'elle s'est renseignée auprès de la DDT et, qu'a priori, le vote de la délibération n'était pas nécessaire, le taux restant inchangé.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix.

27- Instauration du droit de préemption urbain

Suite à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme, le bureau d'étude a conseillé à la mairie de redélibérer sur l'instauration du droit de préemption urbain

Délibération adoptée à l'unanimité soit 12 voix.

Arrivée Claude BLANCHET à 17h30.

28- Création d'un emploi non permanent pour un accroissement saisonnier d'activité

Création d'un CDD pour un accroissement saisonnier d'activité du 3 juin au 31 août 2019. Poste de 20h par semaine.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

29- Refus encaissement recettes des coupes de bois par l'ONF

Délibération concernant l'opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune.

Délibération adoptée à l'unanimité soit 13 voix.

30- Motion de soutien personnel de l'ONF

Motion concernant la baisse des effectifs de l'ONF. Les élus demandent de bien vouloir tout mettre en œuvre pour que le poste de Saint-André d'Embrun / Châteauroux les Alpes soit mis en appel de candidature pour la dernière commission annuelle de Novembre 2019, de manière à avoir dès le début de l'année 2020 un Technicien fonctionnaire titulaire dans les forêts pour les gérer et notamment constater les infractions relevant du Code forestier.

Le compte-rendu du conseil municipal du jeudi 4 avril 2019 est voté avec 12 voix pour, 1 abstention.

Le compte-rendu du conseil municipal du jeudi 14 juin 2019 est voté à l'unanimité soit 13 voix. Une élue fait remarquer qu'elle s'était excusée mais que ce n'était pas inscrit sur le compte-rendu. Elle tient à le signaler.

31- Questions diverses

- ✓ Les travaux d'extension du cimetière Ste Irénée sont presque achevés, le maire explique qu'il a fait tirer une amenée d'eau et que l'accès est fait entre l'ancien cimetière et le nouveau.
- ✓ Les travaux route de la cascade ont bien commencé. Les ponts seront finalement faits à l'automne 2019.
- ✓ La réfection de la route de Fontmolines est terminée, l'entreprise a fait de l'enrobé à chaud.

- ✓ A Soleil Boeuf les services techniques ont fait l'adduction d'eau, il n'y a plus que le captage à faire.
- ✓ Les travaux de rénovation des bâtiments communaux ont démarré. Une élue demande s'il est possible que la commission bâtiments soit destinataire des comptes-rendus des travaux. Ils seront envoyés.
Le SDIS a enlevé l'antenne et la sirène et le maire a demandé que la sirène soit réinstallée à la fin des travaux.
- ✓ Le maire explique qu'il a fait des demandes de devis pour la réparation du mur de la Verduna.
- ✓ Une élue demande quand est ce que le city park va être démonté. Le maire répond qu'un courrier a été fait au président de l'association responsable et qu'il sera démonté petit à petit car il est dans un état vétuste.
Des élus aimeraient qu'un travail soit fait sur les voitures ventouses avant de remplacer le city park par un parking. Il est demandé de faire un courrier au garage Collet pour le retrait des épaves de l'espace public.
- ✓ Un élu explique qu'il a vu passer un appel d'offre au sujet de la construction du bâtiment des services techniques avec une charpente métallique. Il pense qu'une discussion devait avoir lieu à ce sujet. Certains élus ne sont pas favorables à cet emplacement et il avait été discuté de la possibilité de faire le garage avec une charpente bois. Le maire explique qu'une charpente bois coûterait 30% plus cher.
Une élue pense que ça serait bien de demander une variante avec une façade habillée bois. Un élu aimerait que le projet s'intègre dans le paysage. Il demande également si la CAO a été réunie à ce sujet. Il demande combien de sociétés ont répondu et explique que si l'on souhaite une variante il faut reconsulter.
Le maire répond que la CAO sera réunie mais les offres n'ont pas encore été analysées.
- ✓ Le maire transmet le photomontage de l'entreprise Voltalia au sujet de la ferme photovoltaïque.
- ✓ Une élue souhaiterait savoir où en est le projet de microcentrale. Un élu répond que celui-ci prend un an de retard avec les études d'impact et environnementale. Un point sera fait au prochain conseil
- ✓ Le maire explique qu'un usager attend une réponse suite à son courrier. Un élu répond qu'une estimation des domaines doit être faite sur ce sujet.
- ✓ Une élue voudrait savoir où en sont les recours sur le PLU. Tous les recours ont été transmis à l'avocat proposé par l'assurance et sont en cours de traitement.
- ✓ L'association le chœur du roc remercie la mairie pour la subvention reçue.
- ✓ Le maire de Gap cherche des terrains pour faire un champ de tir pour le régiment de Gap.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 18h02.

**Le Maire,
J-M BARRAL**

